

CONSEIL D'ÉCOLE 12 février 2016
Ecole de La sablière Mennecy

Etaient présents :

- Enseignants : Mme Duriez (directrice/ CM2) Garnier (CM1) Desgrippes (CP-CE1) Gilbert (PS/GS) Mme Sauvage (MS) Mme Weber (cm1) Mme Papinot (PS/GS) Mr Boussouira (Cm1)
- Représentants de la mairie : M. Le Maire – M. Boudersa – M. Ferret - Mme Peruzzo adjointe au maire - Mme Truffet DST mairie – Mme Métails- Mme Noyelle (service petite enfance)
- Représentants élus des parents d'élèves FCPE : Mmes Branlé - Mme Moutardier – Mme Oselick – Mme Reich – Mr Soureillat – Mme Rosinski – Mme Baurin

Le conseil d'école s'ouvre à 18h30.

1) PEDAGOGIE

I - Le projet d'école a été présenté aux parents d'élèves le vendredi 18 décembre.

Les besoins prioritaires retenus sont les suivants :

Langage et vocabulaire

Lire, dire et écrire: enrichir, structurer le langage en prenant appui sur la littérature.

Etre élève apprenant :

Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages

Le Parcours d'Education Artistique et Culturel porte lui plus sur les arts plastiques et les arts visuels.

Les actions seront plus nombreuses l'an prochain car nous pourrons les engager dès la rentrée au travers d'actions départementales ou nationales.

A ce jour, le projet nécessite une réécriture. Les besoins prioritaires restent les mêmes mais des ajustements nous ont été demandés. Ils feront l'objet d'un prochain conseil des maîtres après les vacances.

II - Actions pédagogiques passées ou à venir :

Téléthon de l'école : malgré une participation plus faible cette année, les enfants ont soutenu l'effort de la course. Les parents étaient bien présents en ce samedi matin. Nous avons eu à regretter une défaillance matérielle mais les enseignants pleins de ressources y ont remédié avec le sourire.

Festival du livre : positif, ce fut un moment riche autour du livre. L'école s'est vue dotée de livres à hauteur de 131 euros.

Spectacle de Noël : les enfants étaient contents. Le spectacle était certes plus à destination des petits, cependant nous avons choisi de mettre la magie de Noël à portée des plus jeunes de nos élèves.

Participation à la semaine « **mathessonne** » : action autour de la réflexion mathématique, toutes les classes y participeront.

La grande lessive : participation à la première grande lessive des classes de maternelles et de cm2. Seconde grande lessive le 24 Mars. Y participent les 3 classes de maternelle, la classe de Ce1, la classe de ce2

Concours d'écriture : la classe de cm2 a participé au concours d'écriture organisé par le comité du salon du livre de Mennecy. Un des élèves a obtenu le second prix.

Siredom : la classe de cm2 participe à l'action : « trions mieux pour moins jeter » proposée par le Siredom. Cette action s'inscrit dans la cadre des sciences : protection de l'environnement. Première venue du Siredom le 18 mars.

Planète mômes : en mars, les élèves d'élémentaire participeront à des rencontres interactives, animées par Mme Chaptal de Planète Mômes autour des thèmes suivants :

16 mars : Le palais des 5 sens pour les élèves de CP/CE1 et Les arts toute une histoire CM2

17 mars : Le voyage des aliments : CE2 b et Vie et colères de la terre : CM1

Participation de 4 €/enfant : 2€ prix en charge par la coopérative et 2€ à la charge des familles.

La classe de Mme Sauvage fait une **correspondance** avec une classe de La Jeanotte : échanges écrits et les enfants se reçoivent dans leur école, les élèves de la Jeanotte sont attendus le lundi 15 février.

Exposition prévoyance MAIF autour des dangers domestiques en avril.

Conservatoire de Mennecey :

- Intervention hebdomadaire de Marina GOBE dans le cadre du chant chorale avec les élèves de maternelle et de cycle 2.
- Théâtre : le projet théâtre concernant la classe de cm1 est en place depuis le mois de novembre. Mme Laëticia LEBACH et M. Eric MERCIER sont présents chaque mardi après midi. Ce projet sera finalisé par une représentation le 23 mai.
- Batterie fanfare CE2 M. Mathias CHARDON est présent chaque vendredi après midi en classe de CE2. Il mène conjointement avec M. LE FAUCONNIER le projet Batterie-Fanfare à l'école. Finalité de ce projet : participation des enfants à un spectacle de fin d'année avec La Société Musicale de Mennecey.

Sport :

Hand-ball : la classe de cm2 bénéficie de l'intervention de professeurs de hand dans le cadre d'une co-intervention pilotée par la fédération. Cette activité se finalisera par une rencontre inter écoles qui se déroulera à Lisses au mois de Mai.

Tennis : cette action reconduite concerne les élèves de CP. D'avril à juin, ils bénéficieront de 9 séances avec un intervenant.

Taekwondo : un partenariat avec le taekwondo club de Mennecey se fera au cours du troisième trimestre en co intervention avec la classe de CE2.

Rencontre **jeux d'opposition** pour les CP-CE1.

Les élèves de maternelle se sont inscrits aux « Rencontres de gym » organisées par la circonscription, à ce jour les dates ne sont pas arrêtées.

III - Actions sanitaires :

La PMI effectuée comme chaque année, les visites de contrôle des enfants de Petite Section et de Moyenne Section.

L'infirmière scolaire a effectué les contrôles des élèves de CE2.

Les élèves de GS ont eu la visite de la personne en charge de l'éducation bucco dentaire

IV - Conseil des délégués (élémentaire)

Il s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année.

Décisions prises par le conseil des délégués :

- **Les toilettes** : information et sensibilisation des élèves à la propreté et au respect des lieux par un affichage qui a été présenté à chaque classe. Depuis janvier des enfants sont responsables surveillants des toilettes. Ils le sont un jour dans la semaine et deux semaines de suite. Cela se fait sur la base du volontariat. Les enseignants remarquent une amélioration.
- **Les manteaux dans la cour**. Un bac sera installé après les vacances, les enfants devront y mettre leur manteau. Ce bac sera peint et décoré par les enfants.
- **La propreté dans la cour** : une campagne de sensibilisation est à venir, les enfants doivent faire des affiches et expliquer (au retour des vacances). Dès à présent nous mettons à disposition des élèves une poubelle de plus : le petit bac jaune sous le préau. Des poubelles sont prévues au budget de cette année. Enfin si cela n'est pas suffisant, les enfants prévoient un tour de nettoyage par classe.
- **Les jeux dans la cour** : les enfants demandent des jeux de cour Les propositions sont les suivantes :
 - # Chaque classe se voit dotée des jeux suivants : cordes à sauter, élastiques, raquettes avec scratch plus les billes (chacun apporte ses billes, les calots sont interdits).
 - # Ces jeux sont utilisés exclusivement à la récréation du matin.
 - # Un espace est dédié à ces jeux dans la cour, il s'agirait de l'espace délimité par la salle polyvalente, les classes de l'extension et la classe de Mme Desgrippes.
 - # A ces jeux viennent s'ajouter les billes utilisées seulement sur le billodrome.
 - # A chaque jour son jeu ex : lundi cordes à sauter, mardi billes, jeudi élastiques, vendredi raquettes.
 - # C'est l'enseignant de la classe qui gère la remise des jeux dans sa classe selon une règle établie avec ses élèves.

V - Liaison école /collège :

Une réunion s'est tenue en décembre au collège. La seconde a lieu en mars. Les enseignants sont amenés à travailler ensemble dans le cadre de la réforme engagée par l'éducation nationale puisque le cycle 3 sera composé des classes de cm1 – cm2 – 6^{ème}, dès septembre prochain. La première réunion a porté sur l'enseignement du français et l'enseignement des mathématiques. Concernant la préparation des élèves à l'entrée au collège, rien n'a été arrêté à ce jour.

2) Effectifs :

Actuellement 200 enfants sont inscrits à l'école :

76 élèves de maternelle et 184 élèves d'élémentaire.

Prévisions rentrée 2016/2017 :

Élémentaire : Départs : 23 élèves de cm2, Arrivées en cp : 27 donc prévision + 4 élèves

Maternelle : départ : 22 élèves et 30 enfants de PS annoncés donc prévision + 8 élèves.

Ces prévisions ne prennent pas en compte les possibilités de départ et / ou d'arrivée de nouveaux élèves

3) Coopérative scolaire :

Madame Desgrippes fait un point sur la situation de la coopérative.

A ce jour nous disposons de 7788 €

- ⇒ Financement de sortie, de rallye lecture
- ⇒ Photos a peu près pareil que l'an passé

Un deuxième appel à cotisation sera fait juste après les vacances de février

Photos : « serait-il possible d'avoir un format numérique ? » : demande des parents d'élèves à rapporter auprès du photographe.

4) Vie de l'école :

Le départ de M. Mignolet est dû à sa cessation d'activité. Son remplacement est prévu en avril, il dépend des services académiques.

Départ et arrivée des prises en charges sur le temps scolaire : cette semaine, Mme Duriez a adressé à l'ensemble des parents un rappel des modalités.

Communication école – parents : cela a été longuement évoqué lors du premier conseil d'école. Les parents d'élèves ont été invités à revenir pour échanger, à l'initiative de la directrice. Par ailleurs tous les parents demandant un rendez vous à un enseignant ou même à la directrice sont reçus dans un délai tout à fait raisonnable ne dépassant pas la semaine. Il n'est pas rare que les enseignants et Mme Duriez reçoivent des parents se présentant à l'improviste.

- ⇒ Les parents remercient les enseignants d'avoir bien informé et bien préparé les enfants des classes de CE2 et CM1 concernant la période de mars : trois semaines durant lesquelles les enseignants seront en stage et la classe assurée par d'autres enseignants.

5) - Sécurité :

Le PPMS a été présenté aux parents d'élèves le 18 décembre. Mme Duriez leur a expliqué les enjeux et le contenu.

L'exercice de PPMS a été fait le 16 décembre 2015, le compte rendu a été adressé aux services académiques et aux services municipaux. Le but de ces exercices est d'assimiler les bons gestes, les bonnes réactions mais aussi d'apprendre aux enfants à réagir dans le calme et l'efficacité face à une éventuelle menace. Vendredi 5 février, Mme Duriez a eu un entretien avec les représentants de la police municipale en présence de Mme Métais. Cela nous a permis de revenir sur les points forts et les points faibles du dispositif mis en place grâce aux compétences du personnel municipal. Un PPMS n'est pas un dispositif figé, il doit s'adapter à la situation de ce fait il sera amélioré prenant plus d'éléments en compte et ajustant les zones de confinement aux divers scénarios évoqués.

M Boudersa intervient pour nous informer que les services du péri scolaire vont se caler sur les directives de l'éducation nationale afin de mettre en place un plan d'alerte semblable au PPMS.

6) - Fête de l'école : la mairie demande s'il est possible de modifier la date de la fête de l'école. Il y a de nombreuses manifestations ce jour et il est possible qu'il y ait manque de matériel.

La date de la fête d'école est confirmée pour le 25 juin 2016

7) - MAIRIE :

I - Travaux demandés par les parents :

Il est noté que les parents d'élèves réitèrent leurs demandes de :

- Rehausser la clôture rue des écoles la réponse des services municipaux est : non prévu pour l'année 2016.
- Accessibilité au vidéophone pendant les horaires scolaires : non prévu pour l'année 2016.
- Escalier extérieur permettant l'évacuation des classes de l'étage : ces travaux seront réalisés pendant l'année 2016, coût estimé : 55 000€.

Nouvelles demandes :

- Des portes manteaux dans les classes de l'extension
- Des distributeurs de papier dans chaque toilette : la mairie rappelle que cela entraîne des problèmes de toilettes bouchées et que de ce fait ce n'est pas envisagé.

II - Aménagement du temps de cantine :

Les services municipaux et Mme Duriez se sont réunis le 8 janvier afin d'échanger sur les aménagements du temps périscolaire. Il a été redéfini entre autre l'utilisation des salles mais aussi l'organisation du temps de cantine pour les élémentaires. Là encore il s'agit de démarches dans le but d'améliorer le vécu des enfants. Rien n'est figé et on peut être amené à modifier ou adapter selon la période, ou la situation.

Les enfants de La Sablière bénéficieront d'animation autour de la musique, tout comme les autres écoles, mais au troisième trimestre.

Pause méridienne : les enfants qui vont en APC ne peuvent pas bénéficier du hand sur la pause déjeuner. Les parents demandent qu'il y ait plus d'activités sur le temps péri scolaire.

Les parents d'élèves demandent à la mairie si le **centre de loisir** et la restauration seront assurés le **vendredi de l'ascension** : 6 mai. Il est confirmé que ces services seront assurés.

III - Extension/ rénovation des écoles de l'Ormeteau et de La Sablière.

M. le Maire, présent, prend la parole afin de présenter le projet de rénovation des écoles de l'Ormeteau et de La Sablière. Il en rappelle l'enjeu : préparer l'accueil des enfants du centre ville de Mennecy au sein d'un groupe scolaire rénové mieux à même de répondre à l'évolution démographique prévue sur la ville. Mais aussi offrir à ces enfants un cadre scolaire plus agréable.

Il souhaite avoir l'approbation des membres du conseil d'école pour la réalisation de ce projet. Pour lui l'engagement des différents acteurs est indispensable afin de mener à bien ces aménagements qu'il considère comme nécessaires pour la scolarisation des enfants du centre ville.

Rappel : l'école de l'Ormeteau deviendrait une école maternelle alors que La Sablière accueillerait les élèves d'élémentaire. Ce projet a été présenté au cours de l'année scolaire dernière aux enseignants d'une part et aux parents d'élèves d'autre part qui ont été invités à y réfléchir.

En décembre dernier, une réunion s'est tenue en présence des différents acteurs et de Mme Parbaille IEN de Lisses. Ce jour là, les architectes mandatés par la mairie ont présenté les deux projets. Depuis, à l'invitation de la mairie, les enseignants se sont investis et ont adressé des propositions concrètes relatives aux plans proposés pour l'école maternelle, conscients que leur connaissance approfondie de la vie des jeunes enfants à l'école peut participer à l'optimisation de ce projet. Les parents d'élèves ont également participé à cette réflexion.

A la demande de M. Le Maire de se prononcer sur ce projet, Madame DURIEZ rappelle le statut 'd'agents de l'état' des enseignants qui ne les autorise pas à se positionner sur un projet communal engageant des fonds publics.

Les enseignants ont tous bien compris la situation actuelle et à venir des écoles du centre ville de Mennecy. Ils sont attentifs et soucieux du bien être de leurs élèves tout au long de leur parcours scolaire, de la PS au Cm2. Cependant ils ne peuvent occulter les conséquences que ce projet risque d'avoir sur leurs carrières.

Mme DURIEZ développe :

Il faut prendre en considérations que la possibilité de passer de 10 classes élémentaires (actuellement 5 sur chaque école) à 9 classes suite à un regroupement, existe. Dans ce cas les conditions d'apprentissage des enfants et les conditions de travail des enseignants seraient impactées et un poste d'enseignant serait perdu.

Autre élément important : les enseignants seront contraints de participer au mouvement départemental et de ce fait, risquent de perdre leur poste. Pour précision, le mouvement départemental a lieu généralement en mars pour une nomination sur les postes début juin, effective au 1^{er} septembre. A ce jour, aucune démarche n'a été engagée avec leur hiérarchie car ce calendrier s'appliquerait bien évidemment dans le courant de l'année concernant les changements effectifs des écoles soit 2017 ou 2018.

Enfin, les enseignants regrettent la perte d'une école primaire et toute la richesse que procure le côtoisement au quotidien des petits et des plus grands. M. le Maire fait remarquer que la proximité des écoles devrait permettre la continuité de projets en tous genres.

A la question posée par Mme Gilbert : « quand aurait lieu la bascule des deux écoles ? » Monsieur le Maire propose de réunir dans le courant du mois de mars les directeurs d'école, des représentants des enseignants et des représentants des parents afin d'étudier conjointement les différents scénarios possibles.

Monsieur Le Maire demande à nouveau à chacun de se prononcer sur le projet, les enseignants réitèrent leur position, les parents d'élèves se prononcent largement favorables au projet mais déplorent la perte éventuelle des enseignants. Monsieur le Maire prend congé des membres du conseil d'école, laissant le soin à ses collaborateurs de poursuivre le dialogue.

Les représentants communaux exposent les différents scénaris possibles pour la « bascule » des deux écoles, précisent qu'ils ont tout étudié pour que cela ait lieu en septembre 2017, même si les élèves de La Sablière doivent travailler un an dans des conditions difficiles dues au chantier de rénovation qui se déroulerait alors. Ils demandent aux membres du conseil d'école de donner leur avis, précisant que cet élément devait être arrêté pour la réunion prévue le jeudi 18 février.

Mme DURIEZ ainsi que les parents d'élèves font remarquer que cela va à l'encontre de ce qu'a dit Monsieur le Maire et souligne le caractère très précipité de cette décision. Ils refusent de se prononcer ce jour sur un quelconque calendrier et demandent le temps de la réflexion afin d'étudier les propositions faites pour accueillir 10 classes dans une école qui en compte actuellement 8 dont 2 non adaptées à un enseignement élémentaire. Réfléchir également à la possibilité d'utiliser la salle de motricité comme salle de classe : local non adapté à l'enseignement et qui non disponible entraverait la réalisation de projets pédagogiques.

Ce point ayant été traité en début de conseil d'école, Madame DURIEZ aborde les points concernant la pédagogie.

Le conseil d'école est levé à 21h45

Date du prochain conseil d'école: 10 juin 2016

Signature Mme Duriez directrice



Signature Mme Garnier secrétaire :

